

RCS : MARSEILLE

Code greffe : 1303

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de MARSEILLE atteste l'exactitude des informations  
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2021 B 04977

Numéro SIREN : 902 882 588

Nom ou dénomination : A B C RENOVATION

Ce dépôt a été enregistré le 15/03/2024 sous le numéro de dépôt 7466

**SAS A B C RENOVATION**  
*36 Rue Consolat, 13001 – Marseille*  
*SAS AU CAPITAL DE 2 000.00 EUROS divisé en 2 000 actions de 1.00€ chacune*  
*902 882 588 RCS DE MARSEILLE*

|                                                                                             |
|---------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire des associés<br/>du 22 novembre 2023</b> |
|---------------------------------------------------------------------------------------------|

L'an 2023 « deux mille vingt et trois » le vingt et deux novembre à 10 heures.

Les actionnaires de la société **SAS ABC RENOVATION** capital de 2 000 euros divisés en 2000 actions dont le siège social est au 36 Rue Consolat, 13001 – Marseille sont réunis sur convocation qui leur a été remis individuellement, en main propre contre une décharge, par la présidente.

L'assemblée est présidée par **Monsieur SABRAH SAAD** en qualité de présidente actionnaire propriétaire de 2000 actions.

Est présent :

- Monsieur ALFONSI NICOLAS BAPTISTE ROGER, actionnaire entrant

Le président constate que l'assemblée est valablement constituée et déclare qu'elle peut délibérer et prendre les décisions à la majorité requise.

Le président rappelle que l'ordre du jour est le suivant :

- Démission du président actuel
- Nomination d'un nouveau président

- Pouvoir en vue des formalités.

Le président déclare que les documents requis ont été adressés aux associés quinze jours avant la date de la présente assemblée et que ceux-ci ont pu exercer leur droit de communication et d'information dans les conditions prévues par la loi. Les associés lui donnent acte de cette déclaration.

Le président donne ensuite lecture des rapports ci-dessus mentionnés.

Personne ne demandant plus la parole, le président met aux voix les résolutions figurant à l'ordre du jour :

**Première résolution :**

Monsieur SABRAH SAAD, président actuelle de la société, démissionne de son mandat de président à compter du 22 novembre 2023.

L'assemblée lui donne quitus entier de son mandat de gestion.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

**Deuxième résolution :**

L'assemblée générale, décide de nommer en remplacement du président démissionnaire, Monsieur ALFONSI NICOLAS BAPTISTE ROGER à compter du 22 novembre 2023.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

**Troisième résolution :**

L'assemblée générale décide de donner son agrément à Monsieur ALFONSI NICOLAS BAPTISTE ROGER, actionnaire entrent.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

**QUATRIEME RESOLUTION**

L'assemblée donne tous pouvoirs au gérant et au porteur du présent acte pour effectuer les formalités de publicité afférentes aux décisions ci-dessus adoptées.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 10heures 30.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le nouveau président.

Signatures

A handwritten signature in blue ink, consisting of a stylized 'A' followed by a horizontal line and a loop.A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'ALFONSI' followed by a horizontal line.